

AVIS DE SOCIETES

ATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 août 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Wadi TRABELSI et M.Ghazi HANTOUS.

Société Chimique ALKIMIA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31-déc 2023	31-déc 2022
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 800 009	1 800 009
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	-1 792 478	-1 785 024
Immobilisations incorporelles nettes		7 531	14 985
Immobilisations corporelles	A3	121 687 896	121 442 245
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	-84 518 396	-80 857 287
Immobilisations corporelles nettes		37 169 501	40 584 958
Immobilisations financières		46 968 051	46 957 831
Moins : Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		-9 655 868	-9 730 868
Immobilisations financières nettes	A5	37 312 183	37 226 963
Total des actifs immobilisés		74 489 214	77 826 905
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		277 323	0
Total des actifs non courants		74 766 538	77 826 905
Actifs courants			
Stocks	A6	37 179 419	35 360 201
Moins : Provisions pour dépréciation des stocks	A7	-1 632 971	-1 642 038
Stocks net		35 546 449	33 718 162
Clients et comptes rattachés	A8	24 896 461	48 720 681
Moins : Provisions pour dépréciation des comptes clients	A9	-9 178 120	-9 178 120
Clients et comptes rattachés nets		15 718 341	39 542 561
Autres actifs courants		22 933 643	18 516 293
Moins : Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		-28 895	-28 895
Autres actifs courants nets	A10	22 904 748	18 487 398
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	A11	4 783 151	11 582 723
Total des actifs courants		78 952 688	103 330 844
Total des actifs		153 719 226	181 157 750

Société Chimique ALKIMIA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31-déc 2023	31-déc 2022
Capitaux propres			
Capital Social	C1	19 472 530	19 472 530
Réserves	C1	39 727 253	39 727 253
Résultats reportés	C1	-176 019 951	-146 645 558
Autres capitaux propres	C1	66 585	120 422
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		-116 753 583	-87 325 353
Résultat de l'exercice		-44 880 498	-29 374 393
Total des capitaux propres avant affectation		-161 634 081	-116 699 746
Passifs			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	P1	15 368 588	17 918 556
Provisions	P2	6 638 725	4 452 447
Total des passifs non courants		22 007 313	22 371 003
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	P3	206 764 447	202 248 569
Autres passifs courants	P4	81 722 055	59 163 475
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	4 859 492	14 074 449
Total des passifs courants		293 345 994	275 486 493
Total des passifs		315 353 307	297 857 496
Total des capitaux propres et passifs		153 719 226	181 157 750

Société Chimique ALKIMIA SA
ETAT DE RESULTAT
(Présentation autorisée)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Résultat	Notes	AU 31 DECEMBRE	
		2023	2022
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	107 905 100	164 225 724
Total des produits d'exploitation		107 905 100	164 225 724
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis	R2	-5 338 479	-9 261 521
Achats d'approvisionnements consommés	R3	91 721 132	146 351 954
Charges du personnel	R4	17 971 549	20 550 643
Dotations aux amortissements et aux provisions	R5	6 124 403	5 734 335
Autres charges d'exploitation	R6	15 168 231	21 252 323
Total des charges d'exploitation		125 646 835	184 627 735
Résultat d'exploitation		-17 741 735	-20 402 011
Charges financières nettes	R7	27 131 995	11 522 828
Produits des placements	R8	85 660	61 126
Autres gains ordinaires	R9	141 489	2 869 221
Autres pertes ordinaires	R10	154	40 944
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-44 646 735	-29 035 436
Impôt sur les bénéfices	R11	-233 763	-338 957
Résultat net de l'exercice		-44 880 498	-29 374 393

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	AU 31 Décembre	
	2023	2022
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	133 864 592	164 631 441
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-120 270 090	-134 349 134
Intérêts payés	-1 890 359	-2 667 894
Impôts et taxes payés à l'état	-1 378 382	-1 957 467
Autres flux d'exploitation	-4 776 523	-3 074 598
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5 549 238	22 582 349
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-573 731	-668 640
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	64 800	10 000
Encaissements/Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	34 644	37 150
Encaissement de subventions		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-474 286	-621 491
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Remboursement des emprunts	-3 060 199	-2 674 036
Variation des mobilisations de créances	-8 918 923	14 076 839
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-11 979 122	16 750 875
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	110 900	-304 655
Variation de trésorerie	-6 793 270	4 905 328
Trésorerie au début de l'exercice	11 576 421	6 671 093
Trésorerie à la clôture	4 783 151	11 576 421

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA SA
NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2023

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃).

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité. A partir du mois de Juin 2021, la production nominale de l'Usine a été réduite à 70 000 tonnes par an pour les besoins de la production de nouveaux produits.

A partir du 1^{er} Juin 2021, une nouvelle unité de fabrication d'engrais soluble « MAP cristallisé » est en entrée en production. Ce nouveau projet, de 25 000 tonnes de MAP cristallisé par an ayant coûté environ 35 millions de dinars, rentre dans le cadre de mise en œuvre de la politique de diversification et de développement des activités de la Société décidé par son Conseil d'Administration.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune
Siège social	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Identifiant unique RNE	0001716L
Matricule fiscal	0001716L/A/M/000
Code en douane	121 508 M
N° d'employeur (CNSS)	50047/92
Président Directeur Général	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes	HLB GSAUDIT&ADVISORY et CABINET 4A

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023 :

La production s'est élevée à 26 760 tonnes de Tri-Polyphosphate de Sodium (STPP ; Na₅P₃O₁₀) contre 34 286 tonnes produites en 2022. Cette baisse de production est due au manque d'acide phosphorique, d'une part, ayant provoqué l'arrêt de nos Usines et à la baisse de la demande de STPP d'autre part. Cette situation d'instabilité des livraisons de l'acide phosphorique, dont souffre la Société depuis plus de huit ans, a été à l'origine de l'abandon du STPP par la plupart de nos importants clients et de son remplacement par d'autres produits de substitution ayant des prix plus stables et moins chers. Cependant, et même si les prix des matières premières, l'acide phosphorique et le carbonate de sodium notamment, ont enregistré des baisses durant l'année 2023, les niveaux atteints par les prix de ces deux matières premières restent assez hauts et les coûts de production restent importants ne permettant pas de faire face à la concurrence chinoise et russe.

- Quant à l'Unité de production de MAP cristallisé soluble, mise en Service au 1er juin 2021, elle n'a produit en 2023 que 1 830 tonnes pour une capacité nominale de 25 000 tonnes par an et ce en raison de la politique de prix pénalisante pratiquée par le Groupe Chimique Tunisien pour la fourniture de l'ammoniac et de l'acide phosphorique. En effet, les prix pratiqués par le Groupe Chimique Tunisien rendent non compétitif le MAPc fabriqué par la Société Chimique ALKIMIA. C'est la raison pour laquelle l'Unité de MAP soluble a été à l'arrêt pour plus de 11 mois en 2023.

- La Société a réalisé au 31.12.2023 un chiffre d'affaires global de 107 905 101 DT contre 164 319 919 DT au 31.12.2022.

- La mise en œuvre de la première étape du Plan de restructuration de la Société a commencé à la suite de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société d'augmenter le capital de la Société de 20 000 000 DT. Les souscriptions et le versement du premier quart relatif à cette augmentation ont été réalisés par les principaux actionnaires. Le retard pris pour la réalisation de cette augmentation est dû aux longues procédures administratives, auxquelles était astreint le Groupe Chimique Tunisien, pour la mise en œuvre de sa participation à ladite augmentation de Capital. La réalisation de ladite augmentation a obtenu l'approbation définitive de la CAREPP en date du 20 Décembre 2023 et a été validée une deuxième fois par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25/01/2024 ce qui permettra finalement de donner le coup d'envoi de la mise en œuvre de plan de sauvetage de la Société.

III. REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables, tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV. NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1. Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2. Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique. Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, les frets, l'assurance...etc.

b – méthode d'amortissement :

Constructions	5% l'an
Unité MAPc	5% l'an
Installations techniques, matériels et outillage	10% l'an
Matériel de transport	20% l'an
Installations générales, agencements et aménagements divers	10% l'an
Équipements de bureaux	10% l'an
Matériel pool	10% l'an
Matériel informatique	33,34% l'an

3. Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4. Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31 décembre 2023.

5. Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31 décembre 2023.

6. Les stocks :

- ☞ Coût d'entrée : Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.
- ☞ Valorisation à la date de clôture : Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur cout de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure

7. Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

I. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A. Les actifs :

A1 – A2 – Immobilisations incorporelles :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Logiciels	1 800 009	1 800 009
Amortissements Immobilisations incorporelles	-1 553 535	-1 546 081
Provisions	-238 943	-238 943
Immobilisations incorporelles nettes	7 531	14 985

A3 – A4 – Immobilisations Corporelles :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Equipements, matériels et outillages	97 629 618	96 890 474
Immobilisations en cours	565 764	755 407
Constructions	19 979 485	19 955 254
Terrain	2 281 624	2 281 624
Matériels de Transport	1 231 406	1 559 486
Amortissements Immobilisations corporelles	-84 518 396	-80 857 287
Immobilisations corporelles nettes	37 169 501	40 584 958

Evolution des immobilisations :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations brutes année précédente	121 442 245	120 986 452
Reclassements	245 651	-487 566
Cession	-263 179	0
Acquisitions	0	735 204
Amortissements Immobilisations corporelles	-84 518 396	-80 857 287
Immobilisations corporelles nettes	37 169 501	40 376 802

A5 – Immobilisations financières :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Participation ALKIMIA Packaging SA	18 499 948	18 499 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868
Prêts au personnel à plus d'un an	92 708	82 488
Participation S.T.M.C. I	100 000	100 000
Action S.A.D.G.	75 000	75 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000
Participation à la F.I.G	20 000	20 000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	-50 000	-50 000
Cautionnements versés	1 624 588	1 624 588
Immobilisations financières brutes	46 968 051	46 957 831
Provisions Immobilisations financières	-9 655 868	-9 730 868
Immobilisations financières nettes	37 312 183	37 226 963

Participation dans la société KIMIAL SPA

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quarts du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA Packaging

Au 19 Novembre 2009, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 TND ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Par décision de son AGE du 27/12/2019, le capital de cette filiale a été augmenté à 18 500 000 TND divisé en 1 850 000 actions de 10 TND chacune et ce par conversion de ses dettes vis-à-vis de la Société Chimique ALKIMIA s'élevant à 16 500 000 TND, provenant de dividendes et de réserves non versés.

Participation dans la société Les Salines de Tataouine

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhath Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhath Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

En 2023, la Société Salines de Tataouine a amélioré ses performances techniques en enregistrant une production de 71 910 tonnes de sulfate de sodium contre 53 850 tonnes en 2022. Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration des prix de marché du sulfate de sodium, la Société a pu réaliser un résultat bénéficiaire de 5 602 293 DT après une année 2022 à peine bénéficiaire de 226 730 DT et des années 2021 et 2022 déficitaires.

Par ailleurs, le business plan de la Société Salines de Tataouine, actualisé à la date de l'arrêté des états financiers, confirme encore que le projet est rentable et les cash-flows prévisionnels permettent de dégager une rentabilité appréciable et de couvrir largement les besoins de trésorerie de la Société. D'un autre côté l'évaluation de la Société sur la base des cash-flow actualisés, donnant une valeur des fonds propres largement supérieure au capital social (totalement souscrit et libéré par la Société Chimique ALKIMIA).

A6 – A7 – Stocks :

Les stocks au 31/12/2023 sont constitués de :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
STPP	16 001 034	11 407 186
MAP	340 123	356 949
Acide Phosphorique	3 435 879	5 669 454
Lessive de soude (Na OH)	1 316 799	921 304
Carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	33 596	80 477
Ammoniac brut	280 785	343 889
Fournitures consommables	6 477 124	6 300 591
Produits semi-finis	5 154 430	4 324 022
Stocks d'emballages	2 069 629	2 454 427
Matières consommables	1 966 295	3 329 227
Produits résiduels (Boues)	103 725	83 467
Stocks en transit	0	89 208
Provisions pour dépréciation des stocks	-1 632 971	-1 642 038
Total net	35 546 449	33 718 162

A8 – A9 – Clients et comptes rattachés :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Clients locaux	3 269 018	5 112 666
Clients étrangers	12 435 768	32 763 525
Effets à recevoir	24 000	1 676 815
Clients douteux	19 138 032	19 138 032
Indemnisations assurances	-9 970 357	-9 970 357
Provisions pour dépréciation des comptes client douteux	-9 178 120	-9 178 120
Total net	15 718 341	39 542 561

Les provisions pour dépréciation des comptes clients douteux, s'élevant à 9 209 850 DT, se détaillent comme suit :

- Au cours de 2022, une provision complémentaire de 164 556 DT a été constatée par la société, ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non recouvrement de quelques créances.
- Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société, s'élevant au 31 Décembre 2019 à 18 428 357 DT.
- Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.
- En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 TND. Ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.
- Des factures de vente sur le marché local pour 112 606 DT non payées à ce jour.
- Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de 474 228 DT.

A10 – Autres actifs courants :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Compte courant Les Salines de Tataouine	19 229 323	13 118 558
Produits à recevoir	1 747 116	3 778 715
Divers actifs	573 868	422 147
Diverses avances fournisseurs	3 000	3 000
Etat impôts et taxes à reporter	732 233	1 050 157
Compte courant ALKIMIA-Packaging (SD)	616 617	18 357
Avances au personnel	31 486	125 360
Provisions pour dépréciation des autres actifs	-28 895	-28 895
Total	22 904 748	18 487 398

A11 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts en banque	4 775 764	5 580 288
Certificat de dépôt	0	6 000 000
Placements OPCVM	50	50
Caisses	7 337	2 385
Total	4 783 151	11 582 723

B – Capitaux propres et passifs :

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2023 une valeur négative de 161 634 081 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31.12.2022	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	120 422	-146 645 558	-29 374 393	-116 699 746
Affectation résultat 2022 en résultats reportés	0	0	0	0		-29 374 393	29 374 393	0
Amortissement subventions	0	0	0	0	-53 837	0	0	-53 837
Résultat de la période close au 31.12.2023	0	0	0	0	0	0	-44 880 498	-44 880 498
Soldes au 31.12.2023	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	66 585	-176 019 951	-44 880 498	-161 634 081

Le résultat par action (Perte) est de (23,048) TND au titre de 2023 contre (15,086) TND au titre de 2022, calculés comme suit :

Exercice	2023	2022
Résultat Net	-44 880 498	-29 374 393
Nombre d'actions	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	-23,048	-15,085

P1 – Emprunts :

Le solde du compte « Emprunts à + d'un an » s'élevant à 15 368 588 TND au 31 décembre 2023 contre 17 918 556 TND au 31 décembre 2022, se détaille comme suit :

DESIGNATION	Montant du Crédit	Echéances à moins 1 an	Échéances à plus d'un an
Emprunt BT	12 000 000	1 513 968	7 836 588
Emprunt STB	11 479 000	1 295 000	7 532 000
TOTAL	32 000 000	2 808 968	15 368 588

P2 – Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent 6 638 725 TND au 31 décembre 2023.

P3 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs d'Exploitation-Tunisie	128 688 051	128 471 045
Fournisseurs d'Exploitation-Etranger	453 270	1 050 176
Fournisseurs d'Exploitation-Effet à payer	70 252 552	66 749 237
Four. Fact. Non Parvenues	7 281 363	5 779 020
Réévaluation des comptes fournisseurs en devises	16 125	79 945
Frs Retenues de Garanties	73 087	279 037
Total	206 764 447	202 248 569

P4 – Autres passifs courants :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Charges à payer	65 756 218	40 743 974
Autres	2 166 670	3 014 120
Charges sociales provisionnées	8 736 328	8 596 816
Avances reçues des clients	1 085 083	2 078 458
CNSS	2 378 207	3 179 866
Etat impôts et taxes	1 425 725	1 543 778
Rémunérations dues au personnel	173 826	6 463
Total	81 722 055	59 163 475

P5 – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Mobilisations de créances	1 695 600	10 614 524
Echéances CMT à moins d'un an	2 859 117	3 324 484
Intérêts courus	304 774	129 139
Banques créditrices	0	6 302
Soldes	4 859 492	14 074 449

C – Etat de résultat :

R1 – Revenus :

Les revenus s'élèvent à **107 905 100 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **164 225 724 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de STPP à l'export	96 620 527	146 541 395
Vente de STPP sur le marché local	7 629 311	13 752 852
Ventes de produits résiduels (boue)	3 655 262	3 931 477
Total	107 905 100	164 225 724

R2 – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Stocks début de période	16 260 833	6 999 312
Stock fin de période	21 599 312	16 260 833
Variation des stocks de produits finis	5 338 479	9 261 521

R3 – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à **91 721 132 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **146 351 954 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Achats de matières Premières	76 229 039	131 201 483
Achats non stockés d'énergie, eau et autres matières	8 883 408	10 127 997
Achats de fournitures, consommables et emballages	2 929 210	8 981 680
Frais sur achats	160 214	252 569
Variation des stocks	3 519 261	-4 211 776
Total	91 721 132	146 351 954

R4– Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent à **17 971 549 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **20 550 643 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Charges salariales	14 010 193	14 461 310
Charges sociales	3 757 178	4 414 357
Indemnité de départ en retraite	474 073	1 555 788
Congés à payer	-35 389	-14 817
Autres charges du personnel	-234 508	134 005
Total	17 971 549	20 550 643

R5 – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **6 124 403 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **5 734 335 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Amortissements des immobilisations corporelles	3 989 188	4 125 792
Provisions pour risques et charges	2 219 889	2 251 944
Provisions pour dépréciation des stocks	-7 382	81 816
Amortissements des immobilisations incorporelles	7 454	7 372
Reprises sur provisions sur stocks	-1 686	0
Reprises sur / Dotations aux provisions pour contrats déficitaires	-8 060	-732 589
Reprise /Provisions pour dépréciation Titres	-75 000	0
Total	6 124 403	5 734 335

R6 – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à **15 168 231 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **21 252 323 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Frets et transport sur ventes	3 373 420	7 999 250
Frais d'assurances	2 304 692	2 618 374
Frais sur ventes	1 954 328	2 198 858
Autres charges	7 535 790	8 435 841
Total	15 168 231	21 252 323

R7 – Charges financières nettes :

Les charges financières nettes s'élèvent à **27 131 995 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **11 522 828 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur financement CT et agios	27 078 239	13 475 365
Pertes de change	2 465 374	4 114 826
Gains de change	-2 411 618	-6 067 363
Total	27 131 995	11 522 828

R8 – Produits financiers et produits des placements :

Les produits financiers se présentent au 31/12/2023 comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Produits des participations	-49 500	0
Intérêts des placements et comptes	-36 160	-61 126
Total	-85 660	-61 126

R9– Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires s'élèvent à **141 489 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **2 869 221 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Autres produits	-56 362	-54 075
Produits sur éléments non récurrents	-66 324	-16 645
Produits sur exercices antérieurs	-18 803	-183 635
Reprises sur provisions pour risques	0	-2 614 866
Total	-141 489	-2 869 221

R10 – Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à **154 DT** au cours de l'exercice 2023 contre **40 944 DT** au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2023	31/12/2022
Charges sur exercices antérieurs	0	38 651
Charges sur éléments non récurrents	154	2 293
Total	154	40 944

R11 – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève **233 763 DT** au 31 décembre 2023.

D – Etat des flux de trésorerie :

1. Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 5 549 238 TND, contre 22 582 349 TND au 31 décembre 2022, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme 133 864 592 TND et des décaissements d'exploitation de 128 315 353 TND.

2. Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	31.12.2023	31.12.2022
Investissements de renouvellement	-573 731	-668 640
Variation d'immobilisations Financières	34 644	37 150
Cession d'immobilisation	64 800	10 000
Flux provenant des activités d'investissements	-474 286	-621 491

3. Flux provenant des activités de financement :

Désignation	31.12.2023	31.12.2022
Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	-8 918 923	-14 076 839
Remboursement emprunt bancaire	-3 060 199	-2 674 036
Les flux provenant des activités de financement	-11 979 122	-16 750 875

4. Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	31.12.2023	31.12.2022
Incidence de la variation des taux de change	110 900	-304 655
Incidence des variations	110 900	-304 655

5. Trésorerie au 31 décembre 2023 :

Au 31 décembre 2023, la trésorerie s'élève à 4 783 151 TND contre 11 576 421 TND au 31 décembre 2022.

E. Opérations avec les parties liées

a. *Groupe Chimique Tunisien*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant net de **52 285 516 DT**.
- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant net de **1 233 321 DT**.
- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2023 à **174.800.717 DT** dont **70.167.282 DT** en tant qu'effets à payer.
- Les intérêts de retard au titre de la dette du « Groupe Chimique Tunisien » échue et non payée totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant de **25 012 245 DT** Le solde des intérêts non réglés s'élève au 31 Décembre 2023 à **65 564 218 DT** constatés en charges à payer.

b. *ALKIMIA Packaging SA*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.
- Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à **21 503 043 DT** Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2023 à **15.869.052 DT**
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2023 pour un montant de **645 480 DT**.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **616 617 DT**.

c. *Les Salines de Tataouine*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de **2 338 816 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2023 pour un montant de **881 583 DT**.

- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **19.229.323 DT**

d. La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2023 s'élève à **3 210 490 DT** Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2023 à **353.122 DT**.

F. Les engagements Hors Bilan

Les engagements hors bilan de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » se détaillent comme suit :

1. Engagements émis

A. Hypothèques et nantissements

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pari Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sûreté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 11 479 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc.) les garanties suivantes :

a- Hypothèque immobilière de rang utile

- La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ;
- La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 ; et
- La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes.

b- Nantissement de rang utile

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

c- Nantissement de premier rang

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

B. Autres engagements émis

Désignations	2023	2022
Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
Caution en faveur du ANGED	1 000	1 000
Caution OIL LIBYA	5 000	5 000
Total	22 546	22 546

► Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2021
Cautions reçues de nos fournisseurs étrangers (EUR)	39 792	39 792
Cautions reçues de nos fournisseurs locaux (TND)	101 212	149 523

J. Continuité d'exploitation

Les états financiers de l'exercice 2023 dégagent un résultat déficitaire de 44 880 497,559 DT et des fonds propres négatifs de 161 634 080,896 DT. L'augmentation du déficit par rapport à 2022 s'explique par les prix de l'acide phosphorique et de l'ammoniac, excessivement cher, facturés par le Groupe Chimique Tunisien et par les pertes dues à l'arrêt prolongé de la nouvelle unité de production de MAPc pour non-compétitivité

Bien que la situation actuelle pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité, les États Financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2023 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant compte principalement, les éléments suivants :

La Société a préparé un Plan de sauvetage, très prometteur, validé par son Conseil d'Administration le 21 juillet 2021 et confirmé le 14 octobre 2021. Ce plan repose sur les actions suivantes :

- La production de 35 000 tonnes de STPP, technique et alimentaire, en adaptant et réaménageant l'Unité U-1000 conformément aux normes d'hygiène et sanitaire requises.

- La réalisation du Projet de production d'engrais « NPK » par la reconversion de l'Unité U-1500 pour un budget de 12 MDT.
- La réalisation d'un plan d'Assainissement Social.
- La production d'un autre engrais, le sulfate d'ammonium, par la reconversion de l'Unité U-600 pour un budget de 20 MDT.

A ce jour, la mise en œuvre du plan de restructuration de la Société en sa première étape se présente comme suit :

➤ Augmentation de capital de 20 000 000 DT :

Après avoir eu l'accord de la **CAREP** pour la participation du Groupe Chimique Tunisien à l'augmentation de capital de 20 000 000 DT, une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue le 25/01/2024 pour valider et confirmer la décision de l'augmentation de capital prise par l'AGE du 29/12/2022.

Dans ce cadre, et suite à la réception des derniers bulletins de souscription le 26/06/2024, la Société a déclenché le processus d'enregistrement à la recette des finances et l'inscription au RNE de cette augmentation de capital portant 20 000 000 DT (12 000 000 DT en numéraires et 8 000 000 par conversion de créances du GCT).

- La réalisation d'une Unité de production de NPK par la conversion de l'unité U-1500 existante : la Société a déjà lancé la partie étude de ce projet en signant un contrat d'étude et de réalisation avec le Bureau d'engineering TECI. Les délais de réalisation de ce projet se détaillent comme suit :
 - ✓ Unité de production de NPK poudre d'une capacité de 80 000 tonnes par an, avec un délai de réalisation de 6 mois, soit un démarrage en production au plus tard fin mars 2025.
 - ✓ Unité de production de NPK granulé d'une capacité de 80 000 tonnes par an avec un délai prévisionnel de 12 mois, soit un démarrage au plus tard en juillet 2025.
- L'assainissement social visant à réduire l'effectif de la Société : La Société a bien avancé sur ce volet. En effet, des incitations au départ volontaire, retraite anticipée ou démission, ont été mises en place. L'effectif de la société à ce jour a été ramené ainsi à 315 agents soit une baisse de plus de 40%.

K. Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 Juillet 2024 Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires
de la société Chimique « Alkimia SA »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Septembre 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de **161 634 081 DT**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **44 880 498 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative relative à la continuité de l'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la **Note « J » continuité de l'exploitation** qui fait état du montant des pertes nettes encourues par la société Chimique « Alkimia SA » au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des exercices antérieurs.

Comme il est décrit dans la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de

la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Titres de participation

Au 31 Décembre 2023, la valeur comptable nette des titres de participation de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'élève à **35 519 888 DT** pour un total bilan de **153 719 226 DT**.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède leur valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté notamment à :

- Revoir le processus d'estimation de la dépréciation adopté par la Direction ;
- Identifier les contrôles pertinents associés au processus d'estimation ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et examiner les modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture ;
- Analyser la performance économique des entreprises émettrices et l'utilité procurée par ces participations à la « Société Chimique ALKIMIA S.A » ;
- Revoir les résultats des estimations effectuées durant l'exercice précédent.

5. Observation

Nous attirons l'attention sur la situation de la participation de la « Société Chimique ALKIMIA SA » au capital de la société « Les Salines de Tataouine » décrite au niveau de **la note A5** aux Etats Financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale que dans le cadre de l'accomplissement de notre mission de commissariat

aux comptes, nous avons constaté que les états financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2023 font apparaître des fonds propres en deçà de la moitié du capital, à ce niveau et conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration doit dans les quatre mois de la date de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la question et prendre les mesures nécessaires prévues par la loi.

Tunis, le 31 Juillet 2024

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la « Société Chimique ALKIMIA S.A »,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 Décembre 2023

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 :

1. Groupe Chimique Tunisien

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant net de **52 285 516 DT.**
- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant net de **1 233 321 DT.**

- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2023 à **174.800.717 DT** dont **70.167.282 DT** en tant qu'effets à payer.
- Les intérêts de retard au titre de la dette du « Groupe Chimique Tunisien » échue et non payée totalisent au titre de l'exercice 2023 un montant de **25 012 245 DT** Le solde des intérêts non réglés s'élève au 31 Décembre 2023 à **65 564 218 DT** constatés en charges à payer.

2. *ALKIMIA Packaging SA*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.
- Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à **21 503 043 DT** Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2023 à **15.869.052 DT**
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2023 pour un montant de **645 480 DT**.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **616 617 DT**.

3. *Les Salines de Tataouine*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de **2 338 816 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2023 pour un montant de **881 583 DT**.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2023 un solde débiteur de **19.229.323 DT**

4. *La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2023 s'élève à **3 210 490 DT** Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2023 à **353.122 DT**.

III. **Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le « Comité de rémunération » tenu le 18 Octobre 2015.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit est déterminée par le Conseil d'Administration et est soumise annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle

2- Les obligations et engagements de la « Société chimique ALKIMIA S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunérations brutes (y compris avantages en nature)	199 210	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	24 000	24 000	120 000	120 000
Rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit	-	-	48 000	48 000
Total	223 210	24 000	168 000	168 000

Tunis, le 31 Juillet 2024

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS